

# Notre politique RSE

La Tonnellerie Orion souhaite prendre une place de précurseur sur les enjeux du développement durable dans le domaine de la fabrication de barriques et du vin. L'entreprise s'est engagée à réaliser ses activités dans le respect de la législation en vigueur et en application des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) selon la norme ISO 26000.

Ces enjeux sont portés au plus haut niveau de l'entreprise : la direction évaluera annuellement la progression au regard des objectifs fixés en plus de l'évaluation de suivi dans le cadre de notre labélisation "Engagé RSE" par l'AFNOR.

La Tonnellerie Orion considère les objectifs suivants comme prioritaires à l'horizon 2025 :

## 1 Produire durablement nos barriques

- Diminuer les emballages à usage unique des produits finis et de nos fournitures
- Préserver et optimiser nos ressources en chêne et en énergies
- Diminuer les émissions de GES pour nos livraisons

## Pérenniser notre savoir-faire 2

- Pérenniser notre savoir-faire en développant l'alternance
- Accompagner nos collaborateurs dans le développement de leurs compétences

## 3 Améliorer le vivre ensemble

- Garantir la sécurité et le bien-être au travail de tous nos collaborateurs
- Développer la culture RSE en interne



## Garantir la qualité et innover 4

- Améliorer la satisfaction de nos clients
- Mener une politique d'achats responsables et favoriser des actions de développement durable au sein de notre chaîne de valeur

Pour atteindre ces objectifs, la direction considère comme indispensable le respect des valeurs suivantes :

- **SAVOIR-FAIRE** : pour la fabrication de produits de qualité répondant aux exigences de nos clients
- **RESPECT** : des lois en vigueur, des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) selon la norme ISO 26000, des 10 principes des Entreprises Engagées pour la Nature et du respect du contrat d'engagement avec l'association des Vignerons Engagés pour des relations de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes
- **BIENVEILLANCE** : dans les relations avec les collègues, dans les tâches confiées à chacun, et plus généralement, dans les relations avec l'ensemble de nos parties prenantes externes ainsi que l'environnement
- **DURABILITE** : pour une mutation de notre système de production en limitant le gaspillage des ressources et notre impact environnemental à tous les stades du cycle de vie du produit, tout en développant le bien-être des individus

Cette politique est communiquée à tous les niveaux en l'affichant au sein de l'entreprise, par mail et lors des réunions avec le personnel.

Tout le personnel est appelé à participer, en fonction de ses compétences, à la réalisation des objectifs fixés dans la présente déclaration.



PARTENAIRE DE



A large, stylized handwritten signature in black ink.

La direction,

le 22/11/2023.

A smaller handwritten signature in black ink.